Agglomération DE CHAUMONT
AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN

Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (45 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

L'Agglomération recrute, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Chef de projet Cohésion Sociale – Contrat de Ville (H/F)

(Catégorie A – Filière administrative)
Lieu d'affectation : Chaumont

Au sein de la Politique de la Ville, Habitat Logement et Budget Participatif et, sous l'autorité du Directeur vous serez chargé(e) de mettre en œuvre la politique de la ville retenue en collaboration avec les partenaires internes et externes.
Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

Animation générale, pilotage et coordination du contrat de ville :

- mettre en œuvre, animer et évaluer le volet cohésion sociale du contrat de ville,
- assurer un appui technique aux porteurs de projets sur les différentes thématiques abordées dans le contrat de ville,
- contribuer à la mise en œuvre de la participation des habitants et des acteurs ainsi qu'à l'émergence de nouveaux projets, via la prospection, la sensibilisation et la mobilisation de nouveaux acteurs,
- assurer la coordination d'un réseau d'acteurs dans le cadre d'un dispositif éducatif spécifique aux quartiers prioritaires de la Ville de Chaumont,
- coordonner les interventions des professionnels sur les domaines éducatifs, social, santé et faire émerger une démarche choisie pour chaque problématique ciblée,
- réunir les équipes pluridisciplinaires, animer les réunions et en établir les comptes rendus,
- assurer le suivi de la mise en œuvre des parcours proposés aux enfants,
- contribuer à l'animation de groupes de travail partenariaux pour étudier l'opportunité et la mise en place d'un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration des migrants.

Programmation du contrat de ville :

- assurer le suivi et la mise en œuvre de l'appel à projet annuel en lien avec les élus et les services de l'Etat (DDETSPP, déléguée de Préfet, ...) et gérer l'instruction des dossiers déposés,
- participer à l'élaboration des projets politiques de la ville portés et/ou soutenus par l'Agglomération de Chaumont et la Ville de Chaumont,
- nouer et développer des partenariats entre les services de la Ville de Chaumont, l'Agglomération de Chaumont, Chaumont Habitat, les services de l'Etat, le Conseil Départemental et le Conseil Régional ainsi que les différents acteurs associatifs et notamment ceux de la politique de la ville présents sur le territoire,
- représenter la collectivité dans certaines instances et/ou réunions.

Profil :

Diplômée d'un BAC+4/5 en ingénierie, à la conduite de projets, à l'analyse et au diagnostic des territoires, disposant d'une expérience sur un poste similaire, vous maîtrisez les dispositifs de la politique de la ville et le fonctionnement des acteurs de la santé.
A l'écoute, autonome, motivé(e), dynamique avec le goût du challenge vous savez faire preuve d'initiative, d'organisation et êtes doté(e) d'un excellent relationnel pour organiser et gérer les partenariats.
Maîtrise de l'outil informatique exigée (maîtrise du logiciel DAUPHIN souhaitée).
Permis B indispensable.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.
Poste à horaires variables selon le règlement intérieur du temps de travail en vigueur.
Rémunération en catégorie A de la Fonction Publique Territoriale.
Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, contrat collectif prévoyance (participation employeur mensuelle de 7 euros et santé 15 €/mois), etc.

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 18 septembre 2026 à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à recrutement@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Monsieur COUSIN Arnaud, Directeur de la Politique de la Ville au 06.07.68.58.49 ou par mail à acousin@agglo-chaumont.fr

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature. Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).
Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement. Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.
Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.
Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.
Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dpo@cdg52.fr
En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.